



Procès-verbal de la séance d'ajournement du 30 septembre 2013

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil du 30 septembre 2013 à 19 h 30
au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Le siège 3 est laissé vacant par le départ du conseiller Éric Lacaille en janvier 2013

Est aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin devant environ 12 contribuables.

000 Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des déboursés de septembre 2013
- 1.2 Adhésion à la cour municipale de la MRC Antoine-Labelle : avis d'intention

200 Sécurité publique

- 2.1

300 Transport

- 3.1 Chemin du Lac Profond : offre de la Carrière Tremblay
- 3.2 Travaux de voirie TECQ

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Club des petits déjeuners



Procès-verbal de la séance d'ajournement du 30 septembre 2013

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Demande de Madame Guillot : borne d'arpentage
- 6.2 Mont Morissette : facture de Construction Telmosse
- 6.3 Mont Morissette : inauguration de la tour d'observation et du volet d'interprétation sur l'histoire de lutte contre les feux de forêts

700 Loisirs et culture

- 7.1 Bouffée d'oxygène

800 Correspondance

- 8.1

900 Varia

- 9.1

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2013-09-555

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance d'ajournement de ce 30 septembre 2013 soit ouverte à 19 h 30.

2013-09-556

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance d'ajournement du 30 septembre 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2013-09-557

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2013

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE les déboursés de septembre 2013 qui totalisent un montant de 169 286,69 \$ sur le journal des déboursés no. 198 à 200 soient acceptés.

ADOPTÉE



2013-09-558

ADHÉSION À LA COUR MUNICIPALE DE LA MRC ANTOINE-LABELLE : AVIS D'INTENTION

CONSIDÉRANT le mandat donné à la direction générale de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de débiter les démarches et travaux d'adhésion à la cour municipale de la MRC Antoine-Labelle à être implantée (résolution 2013-R-AG256);

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'une cour municipale régionale débuté par la MRC Antoine-Labelle, présenté au Comité de sécurité publique – Protection policière le 10 septembre 2013 ainsi qu'à la séance ordinaire du Conseil des maires tenue le 17 septembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE des démarches devront être réalisées par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, en collaboration avec la MRC Antoine-Labelle, pour l'adhésion à une telle cour et que ces dernières doivent au préalable s'assurer de l'adhésion des municipalités et Villes sises sur le territoire de la MRCVG;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Blue Sea informe la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de son intention de se joindre au projet d'adhésion à la cour municipale de la MRC Antoine-Labelle à être implantée.

ADOPTÉE

2013-09-559

CHEMIN DU LAC PROFOND : OFFRE DE LA CARRIÈRE TREMBLAY

Considérant que dans une lettre datée du 18 septembre 2013 la Carrière Clément Tremblay & fils offre à la municipalité un rabais sur du matériel livré sur le chemin du Lac-Profond, dont :

- 1000 tonnes de 0-3/4 municipal livré sur le chemin du Lac-Profond à 10\$/tonne au lieu de 11.95\$, plus les taxes applicables;
- 300 tonnes de CTF livré sur la grande côte du chemin du Lac-Profond à 10\$/tonne au lieu de 15.95\$, plus les taxes applicables;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :



Procès-verbal de la séance d'ajournement du 30 septembre 2013

QUE ce Conseil accepte l'offre de la Carrière Clément Tremblay & fils tel que décrit au préambule.

ADOPTÉE

2013-09-560

TRAVAUX DE VOIRIE TECQ

CONSIDÉRANT QU'il y a des crédits disponibles pour le programme TECQ;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de recharger différents endroits sur les chemins Lafontaine et Lacasse;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le rechargement de matériel granulaire de type CTF par la Carrière Clément Tremblay & fils, à certains endroits sur les chemins Lafontaine et Lacasse au prix unitaire de 18.35\$/TM incluant les taxes.

ADOPTÉE

2013-09-561

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

CONSIDÉRANT QUE le Club des Petits déjeuners ne peut se tenir à l'école Reine-Perreault de Blue Sea faute de bénévoles;

CONSIDÉRANT QU'à ces causes, l'organisme désire recruter des bénévoles et que pour ce faire, un circulaire serait envoyé sur tout le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité croit important que les petits déjeuners continuent à la petite école du village;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie fortement les démarches de recrutement de bénévoles du Club des Petits déjeuners;

QUE ce Conseil accepte de défrayer les coûts postaux reliés à l'envoi d'un circulaire à chaque maison sise sur le territoire de la municipalité de Blue Sea par média poste.

ADOPTÉE



2013-09-562

DEMANDE DE MADAME GUILLOT : BORNE D'ARPENTAGE

CONSIDÉRANT QUE madame Guillet, du 12, rue Principale à Blue Sea a fait parvenir une lettre à la municipalité indiquant que suite aux travaux effectués le long de la clôture mitoyenne entre la municipalité (10, rue Principale) et sa propriété, les bornes ont été enlevées;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte que la municipalité de Blue Sea prenne les démarches nécessaires afin de remettre les bornes en place et ce, à ses frais.

ADOPTÉE

2013-09-563

MONT MORISSETTE : FACTURE DE CONSTRUCTION TELMOSSE

CONSIDÉRANT QUE la firme Construction Telmosse et Fils inc. a fait parvenir une demande de paiement numéro 2 pour la construction de la tour d'observation en bois au Mont Morissette au montant de 118 146,02 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation des travaux de l'ingénieur de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau n'a pas été déposée à la municipalité;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve un paiement partiel de 70 000,00\$ à la firme Construction Telmosse et Fils inc. relatif à la facture numéro 20080848 au montant de 118 146,02 \$.

ADOPTÉE

NOTE :

Mont Morissette : L'inauguration de la tour d'observation et du volet d'interprétation sur l'histoire de lutte contre les feux de forêts aura lieu le samedi 5 octobre 2013.

2013-09-564

BOUFFÉE D'OXYGÈNE



Procès-verbal de la séance d'ajournement du 30 septembre 2013

CONSIDÉRANT QUE Bouffée d'oxygène est un partenaire scolaire qui organise des activités avec et pour les adolescents qui proviennent des différentes écoles primaires et secondaires de la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ses activités, Bouffée d'oxygène vise principalement à développer chez l'adolescent sa motivation et son engagement scolaire;

CONSIDÉRANT QU' il y a un an, Vallée-de-la-Gatineau en Santé a été dans l'obligation de laisser aller le projet Bouffée d'Oxygène dans l'espérance qu'il trouve un nouveau preneur;

CONSIDÉRANT QUE le projet reverra le jour et sera géré par Camp Le Terrier suite à sa restructuration ainsi qu'au développement de nouveaux services;

CONSIDÉRANT QUE le Camp Le Terrier offre ses services d'animation aux municipalités

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte que le projet Bouffée d'Oxygène ait lieu à la Maison des Jeunes de Blue Sea pour un montant de 2 000,00\$/année et ce, à partir de novembre 2013 et payable en 2014.

ADOPTÉE

Période de questions de 20h à 20h45

2013-09-565

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la séance d'ajournement du Conseil de ce 30 novembre 2013 soit close à 20h46.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière